



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E131204

VALABLE JUSQU'AU 23/09/2023

ÉDITÉ LE 30/06/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/01/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CARCASSONNE

Siret : 493 946 511 00026

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 56 925650

Assurance Responsabilité Travaux :

AVIVA 78346228

Assurance Responsabilité Civile :

AVIVA 78346228

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2021

Raison sociale : GRANELL

ROUTE RN 113
11800 BARBAIRA

Téléphone : 06 11 83 11 92

Fax :

Portable :

Site Internet : <https://granell-couverture.fr>

E-mail : granell.sarl@orange.fr

Responsabilité légale :

GRANELL THIERRY CO-GÉRANT / BLAISIOUS MORGAN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	30/10/2019
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	30/10/2019
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	30/10/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
106 AVENUE SAMUEL CHAMPLAIN
34000 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.